

IRLANDE – Quelques infractions à la loi sur l'étiquetage

Par Inf'OGM

Publié le 02/01/2002

La Food Safety Authority (FSAI) a analysé 37 produits alimentaires afin de vérifier l'application de la législation sur l'étiquetage des OGM. Parmi eux, 18 contenaient du soja OGM autorisé au niveau européen et à un taux inférieur à 1%. Cependant, six d'entre eux ne respectaient pas la loi : 5 étaient étiquetés comme ne contenant pas d'OGM et un comme issu de l'agriculture biologique. La FSAC a prévenu les fabricants des produits incriminés qui en ont corrigé l'étiquetage.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/irlande-quelques-infractions-a-la-loi-sur-etiquetage/